

Programme de formation détaillé : Bilan de compétences

SOMMAIRE

Public cible	p. 2
Pré-requis	p. 2
Objectifs visés	p. 2
Modalités d'accès : entretien préalable	p. 3
Délais d'accès	p. 4
Contenu du bilan de compétences : les 3 phases	p. 4
Moyens pédagogiques mis en œuvre par séquence	p. 6
Lieux	p. 7
Durée et modalités de déroulement	p. 7
Modalités d'évaluations intermédiaires et finales des acquis	p. 8
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	p. 9
Points forts du bilan de compétences avec Couleur Talents	p. 10
Annexe : déroule pédagogique détaillé prévisionnel du bilan de compétences	p. 13

PUBLIC CIBLE

La prestation est ouverte à tous publics. Le bilan de compétences est envisagé dans le cadre d'une interrogation de la personne en activité sur sa situation professionnelle, soit pour confirmer son choix, soit pour réinterroger la suite de sa carrière.

PRE-REQUIS

Savoir lire et écrire.

OBJECTIFS VISES

Objectifs réglementaires

Conformément à l'article L. 6314-4 du Code du travail, « le bilan de compétences a pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ».

Objectifs intermédiaires

Construire un projet professionnel correspondant à vos aspirations et possibilités et réaliste au regard du contexte socio-économique passe par les objectifs intermédiaires suivants :

- (Mieux) Se connaître personnellement et professionnellement. Cela implique d'évaluer avec objectivité et pragmatisme :
 - Les déterminants de votre équilibre de vie ;
 - Vos valeurs et aspirations ;
 - Les sources de votre motivation et de votre confiance en vous ;
 - Vos aptitudes et moteurs professionnels ;
 - Les opportunités de votre personnalité ;
 - La cohérence entre vos besoins personnels et professionnels ;
 - Vos compétences professionnelles et personnelles.
- Se situer dans l'environnement socio-économique. Il s'agit de connaître et d'analyser :
 - L'état du marché : actuel et en prospective ;

Document actualisé le 11/06/2025

- Votre parcours professionnel : en développant une vision positive ;
- Formuler les caractéristiques de votre avenir professionnel.
- Bâtir un projet professionnel et/ou de réorientation en veillant aux caractéristiques suivantes :
 - Réaliste et réalisable ;
 - Dans des conditions sécurisées, sécurisantes et durables ;
 - Envisageant sérieusement des alternatives au projet principal.
- Construire un plan d'action efficace. Il importe de positionner son plan d'action comme un fil rouge dans les étapes qui suivront le bilan de compétences :
 - Prendre en compte de l'ensemble des dimensions en jeu : vie personnelle, vie professionnelle, ressources disponibles (temps, argent) ;
 - Elaborer et actualiser un rétroplanning et des jalons ;
 - Déterminer et suivre des indicateurs intermédiaires de progression et réussite ;
 - Identifier et activer des moyens adéquats et des leviers d'action concrets
 - Repérer et mobiliser des alliés dans son entourage proche ;
 - Distinguer les différentes phases, par exemple : rebondir après une période difficile, envisager une reconversion, reprendre une activité ou viser une montée en compétences.

Résultats attendus

- Cahier des charges de votre projet professionnel clarifié.
- Connaissance des possibles de l'environnement à court, moyen et long termes.
- Connaissance des outils et techniques constitutifs d'une démarche viable de réorientation professionnelle.
- Formulation argumentée d'un projet professionnel et/ou de formation.
- Structuration et planification d'un plan d'action.

MODALITES D'ACCES : ENTRETIEN PREALABLE

L'analyse du besoin et de la demande du bénéficiaire se fait lors de l'entretien préalable à l'inscription, gratuit et systématique.

A cet effet, le formateur utilise des méthodes et outils appropriés au bénéficiaire et adapte sa pédagogie à chacun.

Document actualisé le 11/06/2025

Il présente la méthode et les outils de travail au bénéficiaire, et anticipe avec lui/elle la co-construction d'un programme personnalisé qui sera stabilisé lors de la première séance.

La définition des objectifs permet de construire et contractualiser l'alliance de travail.

DELAIS D'ACCES

Les délais d'accès sont réglementés par le gestionnaire de la plateforme www.moncompteformation.gouv.fr

CONTENU DU BILAN DE COMPETENCES

Notre accompagnement s'articule autour de 3 grandes phases.
Elles vous permettront de progresser pas à pas, tout en respectant le rythme qui vous sera le plus adapté.

Le programme détaillé du Bilan de compétences Couleur Talents vous est remis lors de notre prise de contact. Il est un support permanent de l'accompagnement.

1 PHASE PRELIMINAIRE : analyse de la demande

Pour co-définir vos objectifs en phase préliminaire nous utilisons des méthodes et outils appropriés tels que tests de centres d'intérêt, de personnalité, questionnaires d'auto-évaluation..., en adaptant notre pédagogie à vos préférences d'accompagnement et d'apprentissage. Ce faisant nous nous attachons à développer vos compétences à vous orienter tout au long de la vie.

- Analyse de votre besoin : à partir de votre demande et de vos attentes
- Clarification de vos enjeux
- Définition des objectifs personnalisé du bilan
- Présentation de la méthodologie
- Validation des modalités pratiques de l'accompagnement via le choix d'outils adaptés et personnalisés qui faciliteront la co-construction du projet au regard de votre « moment de vie ».

Document actualisé le 11/06/2025

1. PHASE D'INVESTIGATION : construction et pertinence du projet professionnel

- Etat des lieux
 - Analyse du parcours professionnel et personnel
 - Identification des compétences, aptitudes et valeurs
 - Diagnostic de vos compétences métier(s) et comportementales
 - Evaluation et photographie de votre personnalité professionnelle
 - Elaboration du cahier des charges de votre projet professionnel.
- Exploration
 - Exploration des pistes d'évolution ou de reconversion
 - Étude du marché de l'emploi et des opportunités
 - Pesée des dimensions d'opportunité et de faisabilité
- Elaboration : construction formalisée de votre projet d'évolution / réorientation professionnelle :
 - Sélection des critères et indicateurs d'un projet réaliste et réalisable
 - Enquête métiers et environnements professionnels
 - Mises en relations professionnelles
 - Construction de votre arbre des possibles professionnels
 - Accompagnement dans la détermination des secteurs adaptés à votre cahier des charges.
- Positionnement

Identification des facteurs pouvant freiner ou favoriser le projet professionnel (traitement et accompagnement de vos pensées limitantes, analyse de risques,...)

2. PHASE DE CONCLUSION : document de synthèse

- Validation de votre projet professionnel et/ou d'un projet de formation
- Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation de votre projet professionnel
- Construction et validation d'un plan d'actions personnalisé et des modalités de mise en œuvre de votre projet
- Planification d'objectifs personnalisés à déployer dans les 6 mois suivants la conclusion du bilan de compétences
- Remise du document de synthèse confidentiel

Document actualisé le 11/06/2025

MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE PAR SEQUENCE

Posture d'accompagnement

Le bilan de compétences dure 24 heures, sur une amplitude comprise entre 12 et 26 semaines avec le même consultant tout au long de l'accompagnement.

Centré sur une posture socratique, le formateur accompagne le bénéficiaire pour faire le point sur son parcours, réfléchir à sa dynamique d'évolution professionnelle et personnelle et mettre en place un projet d'avenir (formation ou reconversion).

Techniques de mise en œuvre des moyens pédagogiques

Nous sélectionnons des méthodes et outils qui vous sont appropriés. Nous adaptons notre pédagogie pour favoriser votre progression pédagogique.

Supports

Ils vous sont remis pendant et/ou à l'issue du bilan, par mail, au fur et à mesure de leur mobilisation pédagogique.

Nous conservons les preuves justifiant leur envoi.

Ils sont enrichis et mis à jour régulièrement. Ils comportent la date de la dernière d'actualisation.

Outils utilisés : exemples

- L'Ampli à émotions®,
- Cartes photolangage,
- Tests de personnalité et questionnaires d'auto-évaluation,
- Test d'identification du bon écosystème professionnel : méthodologies Mintzberg et Gareth Morgan,
- Test de positionnement de vos compétences RIASEC,
- Fiches métiers et référentiels de compétences afin de repérer les compétences mobilisables sur les projets,
- Enquêtes métiers,
- Guides méthodologiques,
- Références documentaires.

Méthodes et techniques

- Questilogie (art de poser des questions) ;
- Analyse aporique ;
- Méthode STAR pour mettre en lumière de vos compétences via le décodage de situations vécues ;

Document actualisé le 11/06/2025

- Outils de conduite de projets :
 - analyse stratégique du contexte (PESTEL) ;
 - analyse stratégique de l'environnement externe et interne (SWOT forces - faiblesses - opportunités - menaces) ;
 - QQQQCCP ;
 - outil SMART pour piloter vos objectifs ;
 - rétroplanning.

La synthèse

Un document de synthèse de la démarche de bilan, des projets envisagés et du plan d'action est élaboré au fil du parcours.

LIEUX

Nous vous accueillons en présentiel à :

Blain A la MEEF (Maison de l'Economie de l'Emploi et de la Formation) :
7 rue Victor Schoelcher - 44130 Blain

Bouvron Le Cow-B : 7 rue Jean-Baptiste Olivier - 44130 Bouvron.

DUREE et MODALITES DE DEROULEMENT

La démarche comprend 24 heures

Elles sont réparties sur une amplitude comprise entre 12 et 26 semaines avec le même consultant tout au long de l'accompagnement :

- 16 heures d'entretien en 8 rendez-vous de 2 heures ;
- 2 heures de questionnaires de réflexion et de diagnostic (tests de personnalité et questionnaires d'auto-évaluation) ;
- 6 heures de travail personnel (dans la réalité, ces 6 heures sont la plupart du temps largement dépassées). En effet la durée s'ajuste aux objectifs et à la disponibilité du bénéficiaire.

Suivi au cours de votre bilan : pendant les séances

Pour maintenir votre engagement au fil de votre bilan de compétences, et prévenir les (rares) abandons, voici des exemples d'actions mises en place :

- Chaque entretien débute par l'analyse de votre progression pédagogique à la

Document actualisé le 11/06/2025

poursuite des objectifs. Cela permet de mesurer l'état d'avancement de votre projet, et d'entretenir votre motivation.

- A l'issue de chaque entretien, un mail formalise les objectifs atteints, et le travail restant à accomplir. Nous planifions des points d'étapes inter-séances.
- Nous vous prodiguons des encouragements régulièrement. Les raisons pédagogiques en sont :
 - Nourrir objectivement votre confiance en vous ;
 - Vous conforter dans vos efforts par un retour régulier sur les progrès que vous accomplissez.

Suivi au cours de votre bilan : au-delà des séances

Votre consultante peut être contactée (prise de RDV) par mail ou téléphone en dehors des séances en présentiel, afin de vous permettre de progresser dans vos démarches et ne pas rester bloqué(e) en cas d'éventuelle(s) difficulté(s), avant votre prochain RDV.

MODALITES D'EVALUATIONS INTERMEDIAIRES ET FINALES DES ACQUIS

Résultats attendus

Au terme de son bilan, vous devez avoir clairement identifié vos compétences professionnelles et personnelles susceptibles d'être investies dans des situations professionnelles déterminées, et spécifiquement définies après la prise en compte des besoins socio-économiques de votre territoire d'activité et de votre bassin de vie.

Vous devez avoir une vision claire de votre projet professionnel.

Pour ce faire nous avons mis en place les modalités suivantes pour :

- Evaluer vos acquis ;
- Connaître l'impact du bilan sur vos compétences et connaissances.

Modalités d'évaluation intermédiaires

Le pilotage des objectifs est soutenu par la méthode SMART :

- Identification initiale partagée des objectifs individuels que vous souhaitez atteindre grâce à votre bilan de compétences ;
- Régulation à chaque séance : sur la base de l'analyse de la progression pédagogique au regard des objectifs ;
- Réactualisation en tant que de besoin.

Document actualisé le 11/06/2025

Rédaction conjointe d'une synthèse.

Lors de chaque séance de son bilan de compétences, nous remplissons une attestation de présence.

Modalités d'évaluation finales

- Questionnaire de satisfaction à chaud
À l'issue du bilan de compétences, vous remplissez un questionnaire de satisfaction vous permettant d'évaluer les apports et les impacts du bilan.
- Synthèse
À l'issue du bilan de compétences, nous vous remettons la synthèse du bilan. Vous en serez le seul détenteur car ce document est confidentiel. Ses conclusions pourront décrire et argumenter un projet de :
 - réorientation professionnelle,
 - évolution ou mobilité professionnelle,
 - formation professionnelle,
 - changement d'environnement professionnel, d'employeur,
 - création d'activité et/ou d'entreprise, etc.
- Certificat de réalisation de bilan de compétences
Nous vous remettons un certificat attestant de son parcours.

Modalités d'évaluation à froid : entretien de suivi post-bilan

Six mois après la remise de la synthèse, nous reprenons contact avec vous pour faire un point sur la progression de votre projet, vos freins et vos réussites. Pour cela nous mobilisons 2 modalités :

- Questionnaire de satisfaction à froid ;
- Un entretien (de préférence physique, ou distanciel si tel est votre choix).

Nous conservons trace de l'invitation à cet entretien, et de sa tenue dans le cas où vous y donnez suite.

NB : Le délai entre la fin du bilan et cet entretien peut être avancé pour favoriser le suivi du plan d'action et de la réalisation de votre projet.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accueil

Le bilan de compétences « Couleur Talents » est accessible aux personnes en situation de handicap.

Document actualisé le 11/06/2025

Chaque cas est traité individuellement.

Lors de l'entretien préalable à l'inscription, nous étudions avec vous les actions et modalités de compensation que nous pouvons mettre en place pour favoriser votre parcours. Il s'agit de co-construire avec vous les modalités de compensation en fonction de vos besoins et possibilités. Par exemple :

- Adaptation des rythmes et des temps de formation
- Adaptation des modalités pédagogiques, contenus, support et outils
- Aménagement de l'environnement de la formation

L'outil retenu pour nous aider est un questionnaire à réponses ouvertes.

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Quand l'accès aux locaux n'est pas possible, une solution est systématiquement recherchée.

Information

Nous tenons à votre disposition un mémo dédié destiné à faciliter votre cursus de formation.

Orientation

Il existe en France un réseau de partenaires identifiés pour accompagner les actifs en situation de handicap dans leurs démarches de mobilité professionnelle.

Pour favoriser votre parcours nous vous présentons les coordonnées de partenaires locaux et nationaux susceptibles de nous aider à vous.

Nous procédons à la mise en lien de façon adaptée à notre analyse de vos besoins, à votre souhait exprimé, à nos possibilités opérationnelles.

Notre visée : être constructifs (éviter de rajouter de la confusion dans une galaxie d'intervenants déjà complexe). Selon les situations notre intervention peut aller de la simple communication des coordonnées à la séance de travail collective.

POINTS FORTS DU BILAN DE COMPETENCES

Une formatrice riche d'expériences & de qualifications pluridisciplinaires

Corine Navarro met à votre disposition 32 ans d'expériences en tant que manager, formatrice et consultante RH. Experte en évaluation et développement professionnel, à l'écoute tout au long du processus, elle orchestre un accompagnement sur-mesure.

Diplômée de Sciences Po Bordeaux, elle se forme tout au long de la vie en sciences humaines, économiques et sociales en France et à l'étranger. Elle investit l'ensemble des fonctions du management d'équipes et de projets, dans les secteurs du recrutement et de la gestion des compétences. Consultante et formatrice depuis

Document actualisé le 11/06/2025

2003, médiatrice de solutions, elle s'engage pour « faire fleurir les gens » par sa générosité pragmatique et sa rigueur tolérante. Attachée à produire du résultat, elle transmet avec dynamisme et humanité des messages sensibles et clairs, ressources pour assumer votre évolution autonome. Avec sa richesse intellectuelle et émotionnelle, elle s'adapte à chacun pour créer pour vous et avec vous, les nouvelles compétences d'agilité nécessaires pour réussir dans notre contexte professionnel en évolution permanente. Son parcours la dote :

- de la connaissance de la plupart des secteurs professionnels et économiques,
- d'une expertise dans les domaines de l'action sociale et du service aux personnes âgées, du recrutement et de la gestion des compétences, du monde associatif et de celui de la création d'activités et d'entreprises.

Les atouts d'une méthodologie heuristique

« Art de trouver, de découvrir [...], l'heuristique procède par approches successives en éliminant progressivement les alternatives et en ne conservant qu'une gamme restreinte de solutions tendant vers celle qui est optimale. » Source : <https://www.cnrtl.fr/definition/heuristique>

Dans le cadre d'une prise en charge individualisée, nous déployons ensemble notre méthode éprouvée et nos outils adaptés, pour faire évoluer ou redéfinir votre parcours professionnel. Très attachés à vous transmettre les moyens de votre autonomie nous explicitons pour vous et avec le « pourquoi » et le « comment » de notre sélection.

Nous partageons les mêmes enjeux :

- sécuriser votre évaluation, votre accompagnement et la cohérence de votre projet en recourant à des outils professionnels ;
- définir et construire un projet professionnel concret et réalisable, en lien avec vos compétences et vos motivations.

En outre l'offre de formation Couleur Talents - Bilan de compétences s'inscrit dans un travail d'équipe, permettant un enrichissement permanent de nos contenus grâce à des échanges de pratiques avec des consultants qualifiés, partageant le même niveau d'exigence, et les mêmes valeurs éthiques.

Valeurs

L'organisme de formation met en pratique des valeurs fortes : : bienveillance, authenticité, plaisir, partage et enthousiasme...

... qui s'expriment aussi par les autres activités de la société : à un tiers-lieu économique artistique.

Document actualisé le 11/06/2025

Le cœur de la démarche, c'est vous : vos enjeux et vos aspirations, votre personnalité et vos besoins.

Pragmatisme : immergés dans des réseaux économiques locaux, nous sommes sincèrement attentifs au réalisme économique de votre projet.

Quelques indicateurs chiffrés de résultat

168 stagiaires accompagnés en bilan de compétences réalisés depuis 2019 :

- 98 % sont satisfaits de leur bilan de compétences
- 58% ont choisi de changer de métier (reconversion professionnelle) suite à la formation.



ANNEXE : DEROULE PEDAGOGIQUE DETAILLE PREVISIONNEL DU BILAN DE COMPETENCES

PHASE PRELIMINAIRE : analyse de la demande

Entretien préalable à l'inscription :

- Analyse de la demande du bénéficiaire
- Information sur la méthode et les outils de travail
- Définition des objectifs
- Construction de l'alliance de travail ainsi que sa contractualisation.

Rendez-vous 1/8 :

- Analyse des attentes du bénéficiaire.
- Individualisation des objectifs et mise en perspective avec la progression pédagogique.
- Clarification des enjeux respectifs et partagés de ce bilan de compétences.
- Positionnement du mouvement d'évolution : comment s'articule le projet professionnel et le moment de vie du bénéficiaire.
- Détermination du sens de l'activité professionnelle pour le bénéficiaire.

PHASE D'INVESTIGATION : construction et pertinence du projet professionnel

A/ Analyse de la personnalité, des motivations et des valeurs

Rendez-vous 2/8 :

- Analyse des besoins profonds et aspirations, de la personnalité et du fonctionnement.
- Inventaire des valeurs et Points d'ancrage de Carrière (ce qui est primordial pour la personne).
- Ciblage des métiers et contextes de travail qui peuvent convenir au bénéficiaire.

B/ Analyse de l'itinéraire professionnel et des compétences acquises

Document actualisé le 11/06/2025

Rendez-vous 3 et 4 /8 :

- Analyse des expériences précédentes :
 - Etude des réalisations importantes tant sur le plan professionnel qu'extraprofessionnel.
 - Ce que le bénéficiaire a aimé ou pas dans le contenu des postes, les relations avec les autres, les conditions de travail...
 - Exploration des activités extraprofessionnelles (loisirs, activités associatives...).
- Elaboration du portefeuille de compétences.
 - Identification des compétences qui ont été développées dans les réussites et les échecs.
 - Les points forts et les points de vigilance.
 - L'expression des valeurs dans le travail.
 - Les centres d'intérêt et les motivations dans le travail.
 - Réflexion sur le style relationnel.
- Apports méthodologiques sur l'enquête métier.

C/ Construction des projets d'évolution

Rendez-vous 5/8 :

- Mise en évidence de la cohérence de l'itinéraire.
- Définition des critères d'un projet professionnel **réaliste et réalisable** pour le bénéficiaire.
- Recherche créative de différents projets émergents d'évolution professionnelle :
 - Définition du profil du poste et de l'entreprise recherchés.
 - Définition des secteurs d'activité.
- Définition des objectifs, modalités et indicateurs quantitatifs et qualitatifs de l'enquête métier.

Rendez-vous 6/8 :

- Exploitation des résultats de l'enquête métier.
- Exploration de la transférabilité des savoir-faire et savoir-être sur les projets définis.
- Analyse de l'environnement et des possibles (et notamment du marché de l'emploi) : marché salarié, entrepreneuriat, requalification...

Document actualisé le 11/06/2025

- Confrontation des projets au marché du travail et à la réalité socio-économique.
- Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou de freiner les projets.

PHASE DE CONCLUSION : document de synthèse

Rendez-vous 7/8 :

- Synthèse des résultats de la phase d'investigation.
- Capitalisation des apprentissages méthodologiques.
- Argumentation de la cohérence intrinsèque et extrinsèque du projet du bénéficiaire.
- Validation des projets professionnels étudiés.
- Définition d'une stratégie et d'un plan d'action concret de mise en oeuvre avec les différentes étapes.

Rendez-vous 8/8 :

- Retour sur les objectifs du bilan de compétences.
- Validation du calendrier de mise en œuvre du projet par le bénéficiaire.
- Finalisation conjointe de la synthèse du bilan de compétences.
- Planification des objectifs à atteindre sous 6 mois,
- Programmation d'un entretien de suivi à +/- 6 mois,
- Réalisation des documents de clôture administrative du bilan de compétences.
- Réponse à un questionnaire de satisfaction sur le bilan de compétences.